

Aides à l'achat de vélo à assistance électrique

La communauté de communes de Charente Limousine souhaite développer l'usage du vélo dans les mobilités du quotidien.

Pour ce faire, et en parallèle d'un plan d'action destiné à favoriser cette pratique, la Communauté de communes a mis en place un programme d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Des aides pouvant aller jusqu'à **1000€** sont proposées aux habitants du territoire souhaitant faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les vélos concernés par la prime à l'achat de la communauté de communes sont :

- les vélos à assistance électrique neufs conformes à la réglementation en vigueur
- les vélos à assistance électrique d'occasion à garantis par un vendeur professionnel
- les kits d'électrification de vélos mécaniques fournis et installés par un professionnel
- Les éléments de sécurité

Règlement et dossier de demande disponibles sur :
www.charente-limousine.fr

